

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 24 JANVIER 2017 À 20 H 00

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre du mois de janvier à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Marie-de-Cuines se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire en exercice.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (11) :

BELHADDAD Abdelhamid, BERARD Claude, BORDON Gérard, BOZON-VIAILLE Françoise, COMBET François, DELEGLISE Christian, GIRARD Philippe, GROS Bernard, LAPERROUSE Madeleine, LATTARD-PRUVOT Agnès, MARTIN-COCHER Olivier.

Excusés (3) :

Procurations (3) : MAËSE Isabelle à LAPERROUSE Madeleine

MORVAN Yves à BERARD Claude

SORNET Emilie à GIRARD Philippe. **Arrivée d'Emilie SORNET à 21 heures.**

Secrétaire de séance : BOZON-VIAILLE Françoise

ORDRE DU JOUR :

I. OUVERTURE D'UN POSTE A DUREE DETERMINEE POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITE

Présentation de Gérard BORDON

L'ATSEM , en longue maladie jusqu'au 20 mars 2017, a été remplacée par une ATSEM dont le contrat s'est terminé le 16 décembre 2016. Gérard BORDON propose de renouveler ce contrat, 28 heures hebdomadaires, annualisé.

VOTE : 14 POUR

Suite à l'arrêt de travail et à sa prolongation jusqu'au 20 février 2017 de l'un de nos agents de service, Gérard BORDON propose de remplacer cet agent par une personne de AMIES / SOLID'ART jusqu'à la date d'arrêt.

VOTE : 14 POUR

II. SUBVENTION DU COMICE AGRICOLE DU 30 AVRIL 2017 A SAINT JEAN DE MAURIENNE

Présentation de Philippe GIRARD

Une foire aux bestiaux se tiendra le 30 avril 2017 à Saint Jean de Maurienne. Il a été demandé à la Commune une subvention (280 ou 300 €) pour l'achat d'une cloche.

VOTE : 10 CONTRE, 3 ABSTENTIONS (MARTIN-COCHER Olivier, MORVAN Yves, DELEGLISE

Christian), 1 POUR (BERARD Claude)

III. OUVERTURE CREDIT INVESTISSEMENT, COMMUNE, EAU, REGIE

Présentation de Philippe GIRARD

Les 3 budgets Investissement 2017 (Commune, Eau, Régie) seront votés fin mars. Afin de payer les factures de 2017, il faut procéder à l'ouverture de crédit à hauteur de 25 % des budgets votés en 2016

VOTE : 14 POUR

IV. PLU DELIBERATION DU MAINTIEN DE LA COMPETENCE URBANISME

Présentation de Philippe GIRARD

En 2017, dans le cadre de la loi pour l'Accès au Logement et un urbanisme rénové (Loi ALUR), les compétences Urbanisme, Tourisme, Traitement des déchets et Activités économiques sont transférées aux Communautés de Communes de Canton, pour ce qui nous concerne, la Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C). Les Communes peuvent, par délibération avant le 27 mars, s'opposer à cette décision et maintenir la compétence à la commune.

VOTE : 14 POUR LE MAINTIEN DE LA COMPETENCE A LA COMMUNE

V. DCM FINANCES

Vote pour une délibération de principe concernant les Charges du Personnel pour la Régie.

VOTE : 14 POUR

Arrivée d'Emilie SORNET à 21 heures.

VI. REVISION DU PRIX DES SALLES

Présentation de Claude BERARD

La dernière révision a été faite en février 2016. Les différentes salles nécessitent des travaux de remise en état ou de mise en sécurité (alarme, sonomètre, toiture, faux plafond...). Il est donc proposé une augmentation de 10 % environ pour les habitants hors commune et les associations hors canton, applicable au 1er février 2017.

Cette mesure n'aura pas d'effet sur les réservations de salles déjà réalisées.

Les tarifs proposés sont

- pour la salle polyvalente, 400 € au lieu de 370 € - 350 € au lieu de 320 €
- pour la salle de La Pallud - 220 € au lieu de 200 €, 190 € au lieu de 170 €.

VOTE POUR LA REVISION DU PRIX DES SALLES : 14 POUR

VII REVISION DU PRIX DE FACTURATION DU KW/H COMPTEUR CHALEUR

Présentation de Gérard BORDON

Cette mesure concerne les bâtiments chauffés avec la chaufferie à bois. En 2016 le prix du KW/h était de 0,075 €. Gérard BORDON propose une augmentation avec effet au 1er avril 2017, pour un prix de 0,080 € le KW/h.

VOTE : 14 POUR

VIII PRESENTATION PROJET IMPASSE DU MONT ENTRE LA COMMUNE ET DES PRIVES

Présentation de Philippe GIRARD

Ce projet permettrait de dégager le secteur Impasse du Mont en élargissant l'accès, depuis le chemin du Mont jusqu'à la route départementale, et en créant éventuellement une zone de retournement au niveau du parking, pour les besoins des services techniques et des secours.

Pour ce faire, tous les propriétaires concernés par les terrains doivent s'entendre sans qu'il y ait préjudice pour l'un d'eux ou la commune.

Plusieurs remarques sont faites. Le Conseil demande :

- Des précisions concernant le tracé du cheminement reliant le chemin du Mont et la route départementale
- Pouvoir conserver le chemin piéton reliant la route de Bonvoisin et le chemin du Mont, l'interdire aux véhicules à moteur
- s'assurer que tous les propriétaires concernés ont bien été consultés.

Les propriétaires sont invités à présenter leur projet.

IX MODIFICATION DU REGLEMENT DU CIMETIERE

Présentation par Claude BERARD

Des demandes sont faites pour déverser des urnes dans le jardin du souvenir de notre cimetière par des citoyens n'habitant pas ou plus la commune.

Il existe un ancien règlement du cimetière qui s'applique à tout type de sépulture et qui donne droit à l'inhumation aux personnes domiciliées sur le territoire de la commune, aux personnes décédées sur le territoire de la commune, aux personnes ayant droit à l'inhumation dans une sépulture de famille.

Le conseil demande de se renseigner auprès des services concernés, et de vérifier le nouveau règlement proposé par la société GRANIMOND.

X QUESTIONS DIVERSES

Dates de réunion :

- lundi 30 janvier 2017 à 17h30 commission PLU
- mercredi 1er février à 17h30 commission PLU
- mardi 7 février à 17h45 commission Eau Forêt et Déchets

Informations diverses : problème de débit internet au Groupe Scolaire

Nouveaux rythmes scolaires libérant le jeudi après-midi, votés en conseil d'école, à soumettre à l'Inspection et à l'organisme de Transport scolaire

Il est proposé le renouvellement du Comité d'animation en sommeil depuis quelques années avec des manifestations communes à Sainte Marie de Cuines et Saint Etienne de Cuines.

Mardi 7 février des élus accompagneront aux Tribunal de Grande Instance d'Albertville les ex-salariés de SPIREL (demande d'indemnisation).

20 candidatures dont 6 retenues pour le remplacement d'un agent de service qui part à la retraite.

La séance est levée à 23h15.

